



# ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat Général  
Direction des Ressources humaines

## PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Election des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire (CCP) des  
Surveillants (AED) et Accompagnants (AESH) de l'académie de Rennes

### SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

## PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique pour l'élection de la CCP des AED et AESH réuni le jeudi 8 décembre 2022, à \_\_ heures, au Rectorat de Rennes 92 rue d'Antrain, proclame les résultats électoraux suivants :

### A – Composition du bureau de vote

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire: Madame Stéphanie Rayon-Desmares, Cheffe de la Division des Personnels Enseignants de l'académie de Rennes

Secrétaire suppléant : Monsieur Joseph Buan, Chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Délégués des listes :

- 1.Monsieur Mostafa Boulil, FNEC FP FO
- 2.Monsieur Patrick Perez, SNALC
- 3.Monsieur Brewen Grall, SLB
- 4.Monsieur Gérard Lenfant, SNAPEN
- 5.Monsieur Matthieu Beguet, FSU
- 6.Monsieur Olivier Vienne, CFTC
- 7.Monsieur Jacques Vaesken, CGT Educ'action
- 8.Madame Fabienne Portanguen, SUD Education
- 9.Monsieur Tanguy Jouault, SE UNSA Education
- 10.Monsieur Luc Grimonprez, SGEN CFTD
- 11.Monsieur Thibaut Lemoine, SNCL SIES SAGES
- 12.Monsieur Jean-Pierre Luciani, STC Education
- 13.Madame Servane Talbot, Action et Démocratie CFE CGC

## B – Résultats du dépouillement

### Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	8209
Nombre des votants :	856
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	33
Nombre de suffrages valablement exprimés :	861

### Listes en présence

Listes en présence	FNEC FP FO	SNA LC	SLB	SNAPEN	FSU	CFTC	CGT Educ'action	SUD Education	SE UNSA Education	SGEN CFDT	SNCL SIES SAGES	STC Education	A et D CFE CGC
Nombre de voix	154	65	3	46	154	6	149	166	51	61	3	0	3
Nombre de sièges	1	0	0	0	2	0	1	2	0	0	0	0	0

## C – Calcul du nombre de sièges attribus à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

143,50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FNEC FP FO	1
SNALC	0
SLB	0
SNAPEN	0
FSU	1
CFTC	0
CGT Educ'action	1
SUD Education	1
SE UNSA Education	0
SGEN CFDT	0
SNCL SIES SAGES	0
STC Education	0
A et D CFE CGC	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur  nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) - (A) =

**Etape 3 : répartition selon la plus forte moyennes (PFM) si nécessaire**

**Attribution du siège n° 1**

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SNALC	
SLB	
SNAPEN	
FSU	
CFTC	
CGT Educ'action	
SUD Education	83,00
SE UNSA Education	
SGEN CFTD	
SNCL SIES SAGES	
STC Education	
A et D CFE CGC	

La liste SUD EDUCATION a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 1.

**Attribution du siège n° 2**

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	77,00
SNALC	
SLB	
SNAPEN	
FSU	77,00
CFTC	
CGT Educ'action	
SUD Education	
SE UNSA Education	
SGEN CFTD	
SNCL SIES SAGES	
STC Education	
A et D CFE CGC	

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

*après tirage au sort suite à constat d'égalité de moyennes et égalité de voix.*

**Attribution du siège n° \_\_\_\_\_**

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SNALC	
SLB	
SNAPEN	
FSU	
CFTC	
CGT Educ'action	
SUD Education	
SE UNSA Education	
SGEN CFTD	
SNCL SIES SAGES	
STC Education	
A et D CFE CGC	

La liste \_\_\_\_\_ a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° \_\_\_\_\_.

**Attribution du siège n° \_\_\_\_\_**

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SNALC	
SLB	
SNAPEN	
FSU	
CFTC	
CGT Educ'action	
SUD Education	
SE UNSA Education	
SGEN CFTD	
SNCL SIES SAGES	
STC Education	
A et D CFE CGC	

La liste \_\_\_\_\_ a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° \_\_\_\_\_.

**Résultats :**

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FNEC FP FO	1
SNALC	
SLB	
SNAPEN	
FSU	2
CFTC	
CGT Educ'action	1
SUD Education	2
SE UNSA Education	
SGEN CFDT	
SNCL SIES SAGES	
STC Education	
A et D CFE CGC	

**D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus**

Titulaires	
Suppléants	

## E. Observations

Attribution du 2<sup>em</sup> siège sur la répartition selon la plus forte moyenne après constat d'égalité de moyenne et de voix entre les listes FNEC FP FO et FSU par tirage au sort : siège attribué à la FSU.

FSU: observations jointes

## F. Emargements

Présidente : Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire : Madame Stéphanie Rayon-Desmares, Cheffe de la Division des Personnels Enseignants de l'académie de Rennes

Secrétaire suppléant : Monsieur Joseph Buan, Chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Délégués des listes :

1. Monsieur Mostafa Boulil, FNEC FP FO

2. Monsieur Patrick Perez, SNALC *ABSENT*

3. Monsieur Brewen Grall, SLB *ABSENT*

4. Monsieur Gérard Lenfant, SNAPEN

5. Monsieur Matthieu Beguet, FSU

6. Monsieur Olivier Vienne, CFTC *ABSENT*

7. Monsieur Jacques Vaesken, CGT Educ'action

8. Madame Fabienne Portanguen, SUD Education

9. Monsieur Tanguy Jouault, SE UNSA Education

10. Monsieur Luc Grimonprez, SGEN CFDT

11. Monsieur Thibaut Lemoine, SNCL SIES SAGES *ABSENT*

12. Monsieur Jean-Pierre Luciani, STC Education *ABSENT*

13. Madame Servane Talbot, Action et Démocratie CFE CGC *ABSENT*

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CCP des contractuels SURV. et ACC. de Rennes

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	8 209	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	13
B. Nombre de votants	B =	894		Nombre de sièges à pourvoir	P = 6
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	33		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	861		$G = \frac{D}{P} = \frac{861}{6} = 143,50$	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = p)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Egalité - à la décision du BV	Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège		
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	154	1		2° - 77,00		Egalité - à la décision du BV	1
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	65	0					0
SLB Sindikad Labourerien Breizh	SLB - Sindikad Labourerien Breizh	3	0					0
SNAPEN AESH en action!	SNAPEN	46	0					0
AVEC LA FSU POUR GAGNER	FSU	154	1		2° - 77,00		Egalité - à la décision du BV	1
CFTC ENS. PUBLIC ET RECHERCHE	CFTC	6	0					0
La CGT EDUC'ACTION Un autre choix de société	CGT Educ'action	149	1					1
SUD Éducation Bretagne	SUD	166	1	1° - 83,00				2
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	51	0					0
Sgen-CFDT La CFDT dans l'Éducation	Sgen-CFDT	61	0					0
Sncl - Sies - SAGES AUTONOMES et INDEPENDANTS		3	0					0
SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI	STC Education	0	0					0
Action & Démocratie CFE-CGC	Action et Démocratie CFE-CGC	3	0					0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :			
Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SNCL-SIES-SAGES	SIES	SIES	46,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SNCL	SNCL	53,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SAGES	SAGES	1,00 %



# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CCP des contractuels SURV. et ACC. de Rennes

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 8 209	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 13
B. Nombre de votants	B = 894		Nombre de sièges à pourvoir P = 6
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 33		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 861		$G = \frac{D}{P} = \frac{861}{6} = 143,50$

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
BLAU Joseph		
COULONPREZ Luc		
PORTANGUEN Fabienne	SUD Education	
BEGUET Matthieu	FSU	
Bouli Justina	FO	
JOVAULT Eugène	SE-UNSA	
VAESKEN Jacques	Cgt Educ'active	
RAYON-DEJARES Stéphanie	Secrétariat de l'EPF	
RAULT Anne Sophie	Présidente BVE	

